



«Efficacité dans la coordination, la mobilisation, la concertation et la communication »

Note d'information à la presse

29 février au 2 mars - Hôtel Sawa de Douala-Cameroun

« 10^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC » - 1-2 mars 2012

La 10^{ème} Réunion des Partenaires (RdP) du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) se tiendra à Douala **les 1er et 2 mars 2012** sous l'auspice du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, **Son Excellence Ngole Philip Ngwese** et du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, **Son Excellence Hele Pierre. Cette Réunion des Partenaires du PFBC est organisée avec l'appui technique de plusieurs partenaires du PFBC et l'appui technique et financier du Gouvernement du Canada.**

La cérémonie d'ouverture de la 10^{ème} Réunion des Partenaires (RdP) sera présidée par le **Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo**, actuellement Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), **Son Excellence José Endundo Bononge.**

Cette cérémonie d'ouverture sera rehaussée par la présence effective des Ambassadeurs des pays Ex-Facilitateurs du PFBC : l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Cameroun, **Son Excellence Robert P Jackson** ; l'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique au Gabon, **Son Excellence Eric Benjaminson** ; l'Ambassadeur de France au Cameroun, **Son Excellence Bruno Gain** ; le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun, **Son Excellence Benoît-Pierre Laramée.**

Pour le Canada, il s'agit de l'une des activités officielles s'inscrivant dans le cadre de **la célébration du 50^e anniversaire des relations bilatérales entre le Canada et le Cameroun.**

Sous la co-présidence effective du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo, Son Excellence José Endundo Bononge et de Gaston Grenier, Facilitateur du PFBC avec l'appui des pays Ex Facilitateurs du PFBC, cette réunion statutaire du PFBC se penchera, entre autres, sur l'état de mise en œuvre de la **Feuille de route 2010-2012 de la Facilitation du PFBC** sur les contributions novatrices des partenaires à la mise en œuvre du Plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale.

Elle favorisera une réflexion stratégique sur la **dynamique de la COMIFAC et de ses partenaires** face aux nouveaux défis et opportunités dans un environnement socio-économique en pleine évolution. Les participants à cette réunion seront appelés à réviser et/ou définir des priorités d'actions du PFBC et de la facilitation en fonction des opportunités et contraintes.

Un moment fort de cette réunion de Douala portera sur la déclaration d'intention conjointe sur l'initiative de Réduction des Emissions liées à la Déforestation, à la Dégradation et à la Conservation des forêts (REDD+) dans le Bassin du Congo adoptée à Durban à l'occasion de la COP 17 sur le climat. Il s'agira de promouvoir l'appropriation de la déclaration par les États membres de la COMIFAC et ses partenaires, d'accélérer et renforcer la mise en œuvre de la REDD+ dans le Bassin du Congo aussi bien que de dresser un état des intentions et engagements des partenaires techniques et financiers de la déclaration et autres partenaires de la REDD+.

Globalement la Réunion des Partenaires vise à faciliter la coordination et l'harmonisation des appuis des membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. L'accent est mis sur un dialogue ouvert qui permet d'approfondir des thématiques pouvant faciliter la mise en œuvre harmonieuse du plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement.

Les conclusions tirées à la fin des débats, échanges et présentations au cours des travaux viendront soutenir la Facilitation du PFBC dans son rôle de pilote et d'animateur des activités du partenariat.

« Journée Gouvernance et utilisation des terres du bassin du Congo » - 29 février 2012

Le 29 février 2012, en marge de la Réunion des Partenaires du PFBC, la Facilitation du PFBC organise avec l'appui technique de divers partenaires et l'appui technique et financier du Gouvernement du Canada, un atelier thématique sous le thème central «Gouvernance des ressources et aménagement des territoires dans le Bassin du Congo : Regards croisés sur les réflexions sous régionales, opportunités, défis, enjeux, dynamiques ». L'objectif global de cet atelier est d'améliorer l'efficacité des appuis des partenaires envers le renforcement de la gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Cet objectif se décline en deux objectifs spécifiques à savoir: (1) contribuer à la réflexion stratégique et prospective sur la gouvernance des écosystèmes forestiers et l'utilisation des terres, y compris la superposition des droits et des usages dans les espaces; (2) contribuer à mettre en cohérences les initiatives existantes et émergentes en matière de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

« Visite sur le Terrain » - 2 mars 2012

Le 2 mars 2012, la Facilitation du PFBC en collaboration avec le Ministère camerounais des Forêts et de la Faune propose aux participants d'effectuer une excursion d'une demi-journée au Port Autonome de Douala et dans la mangrove de Douala.

(i) **Au Port Autonome de Douala**, il est prévu d'échanger avec des intervenants de la filière en liaison avec les procédures d'exportation au Port de Douala et de visiter notamment le processus (tracé) de prise en charge des bois (y compris les bois des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale –CEMAC- en transit via le territoire camerounais).

(ii) **Dans la mangrove de Douala avec l'appui de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune et de la Cameroon Wildlife Conservation Society (CWCS)** pour aborder les questions des liens entre EIE, Changements climatiques, la sécurité alimentaire et la land use dans le contexte périurbain : Mangrove.

Atelier sous-régional sur la recherche forestière – 27-28 février 2012

Du 27 au 28 février 2011 - La Réunion des partenaires du PFBC sera précédé d'un atelier sur la recherche forestière. Cette réunion est organisée par la **Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**, en collaboration avec **les partenaires de la recherche en l'occurrence le CIFOR, l'IRD, le CIRAD** et le soutien de la Facilitation du PFBC.

Cet atelier concourt à la mise en œuvre de **l'axe 8 du Plan de Convergence de la COMIFAC** et a pour objet de discuter les thématiques prioritaires de la recherche sur les écosystèmes forestiers avec les acteurs clés de la gestion durable des forêts. Il s'agira spécifiquement, au cours de l'atelier d'identifier les grandes orientations de la recherche forestière pour la prochaine décennie, de renforcer les partenariats entre instituts de recherche nationaux des pays d'Afrique Centrale et les organismes internationaux de recherche actifs dans le Bassin du Congo et explorer des voies de financement pour la recherche.

Réunion des Ex-Facilitations du PFBC - 28 février 2012 de 14.00 à 18.30

28 février 2012 de 14.00 à 18.30 - La réunion des ex-Facilitations du PFBC vise à discuter entre les ex-facilitations du PFBC de questions prioritaires et stratégiques pour le PFBC. Il s'agira de mettre à niveau les partenaires des Ex-Facilitations sur divers sujets importants et stratégiques, analyser ensemble des options pour résoudre des problèmes urgents et préparer des propositions pour la réunion des partenaires.

Atelier de présentation des objectifs et des activités du projet - Projet FORAFAMA - 28 février de 14.00 à 16.30

28 février 2012 de 14h00-16h30 - Atelier de présentation des objectifs et des activités du projet - Projet FORAFAMA (**Appui à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et du Bassin Amazonien Brésilien**). Cet atelier s'articulera autour de cinq points à savoir : (1) de l'évaluation des bénéfices économiques associés aux différents modes de mise en valeur des espaces forestiers au Cameroun (2) Evaluation les connaissances existantes en termes d'impact sur le stockage de carbone de l'exploitation forestière sous aménagement durable (3) Développement des outils et méthodes de suivi spatial de la dégradation des forêts adaptées au contexte du bassin du Congo (4) Réflexion sur de futurs projets REDD/Aménagement forestier et mise en œuvre (5) Projet de brochure sur le REDD à l'intention des gestionnaires des concessions forestières.

Contexte

La Réunion des partenaires du PFBC a été mise en place en 2005 à Brazzaville par les membres du PFBC pour se tenir périodiquement. Elle a pour objectifs : i) assurer une meilleure communication entre les membres du PFBC, ii) effectuer un suivi régulier des activités réalisées au sein du PFBC, iii) jouer un rôle régulier de conseil auprès du Facilitateur du PFBC. Depuis sa mise en place en 2005, cette Réunion des Partenaires (ex- réunion du Comité consultatif régional) s'est déjà réunie neuf fois avec l'objectif ultime de permettre aux partenaires de faire le point sur leurs activités dans la sous-région et de faciliter une communication directe afin de garantir un maximum d'efficacité dans l'appui conjoint apporté par les membres du Partenariat au Plan de Convergence de la COMIFAC.

Créé en septembre 2002 à l'occasion du Sommet Mondial de Johannesburg sur le Développement Durable (SMDD), le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo regroupe actuellement plus de 63 membres représentants: les pays (dont les dix pays de l'espace COMIFAC), une dizaine de partenaires techniques et financiers bilatéraux, des organisations internationales et non-gouvernementales ainsi que les représentants du secteur privé et les organismes de recherche qui se sont accordés pour harmoniser leur appui à la mise-en-œuvre efficace du Plan de Convergence de COMIFAC. C'est un partenariat qualifié de type II par opposition aux partenariats intergouvernementaux de « type I » tel que la COMIFAC. On décrit souvent le PFBC comme une plateforme, un réseau, un espace de dialogue à caractère non contraignant, convenu à l'amiable entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Il a pour objectif global « **amélioration de l'efficacité des contributions techniques et financières pour la conservation, la gestion durable des écosystèmes forestiers, et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale** ». Il s'agit spécifiquement de (1) mettre en œuvre le calendrier approuvé au SMDD pour promouvoir le développement, la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, (2) apporter un appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, formulée par les Chefs

d'Etats des pays d'Afrique Centrale en mars 1999, (3) appuyer la mise en œuvre effective du Plan de Convergence de la COMIFAC et (4) partager les informations en vue d'une meilleure coordination de leurs activités.

Un cadre de coopération a été établi en février 2005 à Brazzaville, à l'occasion du deuxième Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale et chaque membre du PFBC, est invité à le respecter. Il confirme la volonté de rechercher la meilleure transparence et coordination possibles entre les partenaires techniques et financiers membres du PFBC et de veiller tout particulièrement au développement de synergies entre leurs projets et programmes actuels et futurs.

La structure de gouvernance choisie pour le PFBC est le pilotage par une « Facilitation », laquelle relève d'un membre qui s'y engage pour une période de deux ans. La Facilitation se caractérise par une structure souple, appuyant les communications et orientant le dialogue entre partenaires. La Facilitation n'a pas pour mandat d'apporter un soutien financier aux partenaires ou à leurs projets et programmes. Ses ressources sont consacrées au soutien de la collaboration entre les différents partenaires, à la structuration d'un programme de travail visant à orienter les interventions des partenaires membres sur les axes du Plan de Convergence de la COMIFAC et à représenter le partenariat aux niveaux sous-régional et international. La facilitation du PFBC appuyée par le Canada et actuellement à pied d'œuvre, vient après celle de l'Allemagne (2008-2010), de la France (2005-2007), et des États-Unis (2003-2004).

La COMIFAC, dont la base légale fut posée en 1999 par la Déclaration de Yaoundé qui reconnaît la conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, fait partie intégrante du processus de développement et réaffirme l'engagement des pays d'Afrique Centrale à travailler en collaboration pour promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. **C'est l'instance politique et technique d'orientation, de coordination, d'harmonisation et de décision en matière de conservation** et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes en Afrique Centrale. Elle assure le suivi de la Déclaration de Yaoundé et veille aussi à la mise en application des conventions internationales et des initiatives de développement forestier en Afrique Centrale. Le cadre juridique de la COMIFAC est le traité de février 2005 baptisé "Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale". **Le Plan de Convergence de la COMIFAC adopté par les Chefs d'États d'Afrique Centrale en 2005,** définit les stratégies communes d'intervention des États et partenaires au développement de l'Afrique Centrale en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes. C'est le document référentiel pour toutes les activités dans la région du Bassin du Congo qui visent à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. La COMIFAC est **l'organisation sous-régionale spécialisée de la Communauté des États d'Afrique Centrale (CEEAC)** chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières (<http://www.comifac.org/>).

Pour de plus amples informations, bien vouloir consulter le site <http://www.pfbc-cbfp.org/accueil.html> ou vous adresser directement à la Facilitation du PFBC : M. Gaston Grenier – Facilitateur PFBC (gaston.grenier@pfbc-cbfp.org).

Canada

Avec le soutien du Gouvernement du Canada